

Le Samedi Mai mil huit cent quatre vingt, à
 Dix heures du matin, le Conseil municipal ainsi que les
 plus imposés de la Commune de Combiers, canton, des
 Savallette, Charente, convoqués extraordinairement par lettre
 écrite en date du vingt et un, dernier. Se sont réunis à la
 Mairie pour assister à ~~la~~ réunion, la deuxième par vote séparément
 des ^{conseillers} ~~conseillers~~ municipaux. Chevre Jean, adjoint,
 Ducour, Bradaillac, Benze, Galand, Campet.

Plus imposés - M. Antonny Jean.

L'assemblée n'étant qu'au nombre de huit membres
 par suite ne se trouvant pas en nombre après avoir
 attendu plus d'une heure pour délibérer.

Le présent procès-verbal a été dressé et signé
 par les membres présents.

Fait à Combiers, le 30 mai, mois et an susdits.

Chevre	Ducour	Benze	Galand
Benze	Bradaillac	Antonny	Campet